

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

Accueil > IRVE dans l'Orne



acteur-61-3

**Personne référente:**

Philippe AUVRAY, Président

**Adresse site web:**

<http://www.se61.fr>


**Adresse Email:**

[christine.thuilliez@se61.fr](mailto:christine.thuilliez@se61.fr)

**Téléphone du référent:**

0233290831

**document\_ressource:**

 [Présentation du projet de déploiement IRVE.pdf](#)

**Domaine(s) d'action du projet:**

Mobilités, services au public et outils numériques

**partenaires:**

Etablissements publics

Services de l'Etat

Autres partenaires

**Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:**

Objectif, encourager et sensibiliser la mobilité électrique sur les territoires ruraux Mailler le territoire de l'Orne en concertation avec les communes Répondre au besoin de recharge . Caractère innovant de l'opération : - Produit/service : installation de bornes de recharge électrique, gamme de services (possibilité de localiser par GPS/smartphone/internet, payer ou réserver la recharge grâce à une plateforme nationale GIREVE, et WIFI) - Organisation : Projet mutualisé à l'échelle du SE61 Approche énergétique La question énergétique est essentielle pour réussir la finalité écoenvironnementale de la mobilité électrique et faire le lien avec la transition énergétique, en visant : l'efficacité énergétique, la réduction de la production de CO2 et de la pollution, la minimisation des coûts et de l'impact

environnemental du système électrique. Impact : un impact sur la gestion, l'architecture et le pilotage des réseaux de distribution électrique, le renforcement local de celui-ci et la gestion de la pointe de consommation électrique (notamment, la recharge rapide sur la courbe de charge aux heures de pointe)

### **Description du projet:**

Mise en service de 102 bornes (type charge accélérée, 2 points de charge par borne) sur l'ensemble du territoire ornaï. L'implantation est accessible à tous. Les bornes de recharge seront implantées autour des grands bassins d'emplois de l'Orne « Flers, Alençon, Argentan, L'Aigle, Mortagne au Perche », villes elles-mêmes équipées par le Groupe Bolloré. Ce projet départemental de déploiement de bornes de recharges du Se61 est en parfaite cohérence avec le maillage du projet Bolloré. Il en ressort donc un schéma de déploiement en lien avec la vision régionale, départementale et les volontés locales. Le schéma prévoit une répartition sur l'ensemble du territoire représentant un maillage de l'ensemble des axes routiers principaux et un équilibre entre les zones urbaines et rurales. Le nombre de bornes dans les zones urbaines a été limité de manière à être complémentaire avec les offres privées, notamment Bolloré, qui devrait se développer plus rapidement dans ces zones. Cette offre privée a des desseins complémentaires avec le réseau public. Cette analyse a donc permis d'établir 4 critères pour identifier les communes éligibles : - Les Ex-chef lieux de cantons : maillage homogène sur le territoire ; - Les sites touristiques : - Communes >1000 habitants et cohérence de migration ; - Commune ayant répondu à notre enquête et souhaitant une borne qui soit en cohérence avec le maillage départemental. Afin de cibler au mieux, notamment en urbain, les sites de recharges, une analyse cartographique a été réalisée permettant d'identifier les sites intéressants pour la recharge des véhicules. Ces sites représentent des lieux de stationnement de moyenne durée (30 minutes à 2 heures en moyenne) et dont la fréquentation est importante, mais aussi les sites favorisant l'intermodalité : - Equipements de transport (gare TER, gare routière...) ; - Hôpitaux ; - Centre bourg proche des commerces ; - Zone d'activités, commerciales. La conception de l'infrastructure s'inscrit donc dans un changement culturel qu'implique l'usage du véhicule électrique : il ne s'agit plus de « faire le plein à la station service » quand la batterie est vide mais de le brancher autant que possible chaque fois que l'on s'arrête. La batterie n'étant ainsi déchargée que très partiellement, la recharge reconstitue en un temps réduit l'autonomie du véhicule. Cet usage est en outre le plus adéquat pour l'efficacité énergétique et favorable à la durée de vie des batteries de nouvelle technologie. Seuls les trajets exceptionnels ou de longue distance nécessitent des arrêts spécifiques pour recharger. Cette approche doit s'intégrer plus globalement dans la conception politique des déplacements sur le territoire, avec le développement de transports en commun et des nouvelles mobilités (covoiturage, auto-partage, véhicules en libre-service etc.). Par ailleurs, elle doit se conjuguer avec tous les aménageurs potentiels d'infrastructure accessible au public: gestionnaires de parkings publics, grands et petits commerces, bailleurs sociaux, etc.

### **Les éléments clefs du projet:**

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)

Autre

---